



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/44/69  
S/20377

FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-quatrième session  
DECLARATION DE LA CONFERENCE DES  
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT  
DE L'ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE RELATIVE A L'ATTAQUE  
MILITAIRE AERIENNE ET NAVALE  
LANCEE EN AVRIL 1986 PAR L'ACTUEL  
GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS CONTRE  
LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE  
POPULAIRE ET SOCIALISTE  
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES  
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 5 janvier 1989, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir le communiqué ci-joint adopté par le Bureau de coordination des pays non alignés, le 5 janvier 1989, et concernant la grave situation créée en Méditerranée centrale à la suite de la destruction, le 4 janvier 1989, de deux avions libyens par des avions militaires américains, en vous priant de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document de l'Assemblée générale au titre des point intitulés "Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel

Son Excellence  
Monsieur Javier Pérez de Cuéllar  
Secrétaire général de l'Organisation  
des Nations Unies  
New York

A/44/69  
S/20377  
Français  
Page 2

Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste" et "Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

Président du Bureau de coordination  
des pays non alignés,

(Signé) I. S. G. MUDENGE

ANNEXE

Communiqué publié le 5 janvier 1989 par le Bureau de coordination des pays non alignés, au sujet de la grave situation créée en Méditerranée centrale à la suite de la destruction par des avions militaires américains de deux avions libyens

Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés s'est réuni d'urgence à New York, le 5 janvier 1989, pour examiner la grave situation créée en Méditerranée centrale à la suite de la destruction par des avions militaires américains de deux avions libyens effectuant un vol de reconnaissance normal au large de la côte de la Libye. Le Bureau a entendu une déclaration du représentant de la Jamahiriya arabe libyenne à ce sujet.

Le Bureau a rappelé son communiqué en date du 3 janvier 1989 dans lequel il déclarait, notamment, craindre que les récentes campagnes de désinformation et les menaces lancées par les Etats-Unis à l'encontre de la Jamahiriya arabe libyenne ne servent de prétexte à la perpétuation d'actes d'agression contre ce pays. Dans ce communiqué, le Bureau a également rappelé que les attaques aériennes et navales dirigées par les Etats-Unis, le 15 avril 1986, contre les villes libyennes de Tripoli et de Benghazi avaient été précédées de menaces et de campagnes analogues.

Le Bureau a estimé que l'acte commis récemment par les Etats-Unis à l'encontre d'avions libyens n'était pas fortuit, mais prémédité et a conclu, en outre, que le renforcement actuel des forces navales américaines au large de la côte libyenne a pour but de préparer une agression et non pas uniquement la tenue de manoeuvres.

Le Bureau a donc condamné cette agression non provoquée qui constitue un acte de terrorisme d'Etat et une violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. Il a réitéré l'appel lancé aux Etats-Unis, lors de la huitième Conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, pour leur demander de ne pas commettre de telles agressions et de renoncer notamment à la tenue de manoeuvres militaires au large de la côte libyenne, manoeuvres qui sont considérées comme une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Jamahiriya arabe libyenne et compromettent la paix et la sécurité dans la région méditerranéenne, faisant ainsi obstacle aux efforts déployés pour que cette région demeure une zone de paix, de sécurité et de coopération.

Le Bureau a prié les Etats-Unis de retirer immédiatement ses forces navales de la région et a de nouveau assuré la Jamahiriya arabe libyenne, pays non aligné ami, de sa solidarité et de son appui sans réserve pour la sauvegarde de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

-----